



Lourde agression au régime différencié

Hier, une violente agression a eu lieu au « régime différencié » : unité où sont placées les détenues inaptes à une détention classique, dont beaucoup sont déficientes et/ou atteintes de troubles psychiques. Or depuis fin 2022, ce régime accueille aussi une détenue **arrivée en transfert disciplinaire et placée ici en régime d'isolement. Le CP Rennes n'ayant pas de QI**, on fait avec les moyens du bord, au grand dam des personnels.

La gestion pour les collègues en poste était déjà intense voire éreintante avec les profils présents et malgré un investissement sincère des agents. Avec l'arrivée de la détenue M., **détenue connue pour sa violence mais aussi ses troubles psychiques**, la situation s'est détériorée. Cette dernière est de plus en plus infecte avec les surveillantes : provocation, tapage, hurlements, exhibitionnisme, projections de liquides (*liste non exhaustive*), sont devenus le quotidien des collègues. **Depuis plusieurs semaines et chaque jour, elle est « à la limite ».**

Hier vers 10h05, c'est une histoire d'aspirateur qui aura été l'élément déclencheur d'une pluie de coups sur notre collègue : les surveillantes en poste, entendant du tapage provenant de la cellule de ladite détenue, se rendent sur place afin de procéder à un contrôle, et dans l'idée de récupérer l'aspirateur avant qu'elle ne le détériore.

La porte de la cellule était à peine ouverte, **que la détenue se précipite vers la surveillante, refusant de se soumettre aux injonctions visant à la faire reculer. Soudainement, elle pousse violemment l'agent avant de l'entraîner dans la cellule.** La seconde collègue tente de maintenir la détenue à distance de son binôme, sans succès.

C'est alors que l'agent va subir un déferlement de violence : coups portés au niveau de la tête, du cou, du dos et des épaules. La détenue ne s'arrête pas là, elle attrape la collègue par les cheveux et, tirant de plus en plus fort, lui tient les propos suivants : « Tu as mal, hein ? ! tu as mal, qu'est-ce que tu vas faire maintenant ? ».

Enfin, la collègue présente parviendra à faire lâcher prise à la détenue, mais cette dernière gardera une bonne poignée de cheveux de l'agent. Le binôme finira par extraire tant bien que mal la détenue de la cellule, avant de la maîtriser avec l'aide et l'intervention des surveillantes et gradées arrivées sur les lieux. La détenue sera mise en prévention.

Le bureau local FO Justice souhaite un prompt rétablissement à la collègue, victime de cette lourde agression, et se tient à ses côtés pour toute démarche.

Le bureau local FO Justice exige une **sanction maximale de QD suivie du transfert de la détenue.**

Le bureau local FO Justice félicite les personnels pour leur réactivité et leur professionnalisme, qui auront permis de mettre fin à cette lâche agression.

FO Justice déplore une baisse toujours plus importante du nombre de lits en psychiatrie et demande au gouvernement de faire le nécessaire afin d'inverser la tendance ! Le CP Rennes, comme bien d'autres établissements, n'a pas vocation à accueillir ce type de public, ingérable en détention et dont les pathologies nécessitent des moyens, des soins et une prise en charge adaptés.

Nos détentions souffrent déjà d'une surpopulation carcérale et d'une énorme carence en personnel ! **Quand serons-nous réellement entendus sur cette problématique accablante ? !**

